

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2021

Nombre de membres en exercice :	10	Pouvoir :	0
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	10	Excusé (e) :	0
Date de la convocation : Jeudi 23 Septembre 2021			

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} octobre à 20 heures 30 minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Yves CROZET, maire.

Étaient présents : CROZET Yves, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, VERMOREL Jean, VOLLE Thierry, JOUBERT Flore, DEGUT Patrick, DEMURGER Marie-Christine, JULIEN Camille, BRIDAY Pascal.

Secrétaire : Mme LABROSSE Simone

M.CROZET le Maire ouvre la séance en abordant l'ordre du jour :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 JUILLET 2021:

M. Le Maire demande au conseil s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au compte rendu qui a été joint à la convocation.

Le compte-rendu est ensuite **Approuvé à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

M. le maire présente ensuite diverses informations:

- **ADRESSAGE :** différents numéros sont à définir pour les nouveaux logements et maisons. Il sera pris contact avec PVP pour commander les plaques correspondantes ainsi qu'un panneau « chemin de TRONCY » pour remplacer celui qui a disparu.
- Les Bons de réductions de 20€ accordés par la Région pour les transports scolaires concernant la période 2020-2021, sont arrivés dans les familles.
- La Mairie a reçu une demande d'achat de l'ancien Théâtre. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande. Une lettre sera envoyée expliquant que le bâtiment est utile aux associations et trop proche de l'Agospace et des espaces publics qui s'y rattachent.
- Les factures d'eau vont être envoyées prochainement à la Trésorerie qui en fera la diffusion. L'avis sur la qualité de l'eau sera joint aux factures et mis sur le site de la commune. Il est rappelé que le paiement peut désormais se faire en ligne.
- Le repas des anciens est à nouveau annulé cette année en raison des conditions sanitaires. Un colis de Noël sera proposé aux personnes de plus de 70 ans qui résident dans la commune. La distribution aura lieu dans la deuxième quinzaine de décembre.
- Une déclaration de travaux a été faite par l'entreprise Bouygues, auprès du service ADS de la Communauté de communes, en vue de l'implantation d'un relais téléphonique sur le site de l'ancienne déchetterie municipale. Décidée dans le cadre d'un programme national de couverture des « zones blanches », ce projet n'implique aucun frais pour la commune tout en permettant une large desserte 4G de toute la partie nord de la commune. Il est rappelé que des recours légaux sont possibles dans les deux mois qui suivent la délivrance de l'autorisation.

CONVENTION AVEC LE SIEL - ROC42: Le SIEL propose de placer une antenne « ondes courtes » à l'intérieur du clocher de l'église, afin de recevoir et transmettre les signaux de capteurs éventuellement installés dans la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **ACCEPTE à l'unanimité la convention et AUTORISE** le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DIVERS PROJETS POUR LA COMMUNE : ACHATS, ÉQUIPEMENTS, SERVICES :

• ACHATS :

M. le Maire indique que des devis ont été demandés à SEDI et Signal 71 pour l'acquisition de deux tables, de panneaux indicateurs « voie sans issue », d'arceaux pour les cycles à installer près de l'abri-bus, de potelets et plots lumineux pour sécuriser le début de la route de Chauffailles.

Après délibération et à l'unanimité le conseil ACCEPTE les devis :

- de SEDI pour l'achat de deux tables Pique-nique béton marron et blanc d'un total HT de 2274,00€ ainsi que pour l'achat de deux panneaux indicateurs Type C pour 140.00€ HT les deux.
- De Signal71 pour la fourniture et pose de 3 arceaux vélos de 525.00€ HT ; ainsi que celui pour la fourniture et la pose de 6 potelets, 12 plots en verre et 2 bandes rétro sur les pots de fleurs en bois pour un total HT de 996.00€.

M. le Maire informe le conseil que nous avons reçu une subvention de 17 000€ en provenance des amendes de police. Cette somme sera utilisée en 2022 pour la création d'un cheminement sécurisé pour les piétons entre le parking communal et l'espace « pique-nique + jeu de boules » route de Belmont.

• EQUIPEMENTS:

- SALLE ERA

Monsieur le Maire indique qu'il y a eu des dommages à la porte d'entrée de la nouvelle salle. Les devis pour la réparation sont en attente de l'entreprise qui a fait l'installation en 2019. La pose d'une protection est envisagée pour éviter d'autres accidents.

- CLOCHER DE L'ÉGLISE :

L'angélus ne fonction plus du fait d'une panne du moteur qui actionne la volée des cloches.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité ACCEPTE le devis de BODET-CAMPANNAIRE d'un montant de 1 518.30€ HT soit 1 821.96€ TTC.

- EMPRUNT COURT TERME de 2019 :

Il sera remboursé en octobre 2021 pour le montant du capital de 150 000€.

• SERVICES :

- Projet de commerce ambulancier :

Après avoir demandé leur avis aux habitants, les réponses données peu nombreuses sont négatives. Il est envisagé de demander à un producteur de volailles de venir une fois par mois. Il est aussi envisagé de proposer un covoiturage pour le marché du dimanche matin à BELMONT.

- Formation Croix Rouge : elle est possible pour 8 à 10 personnes en une journée de formation.

L'information sera mise sur le site pour s'inscrire et les associations seront contactées. La commune est en attente du retour des pompiers de Belmont et Chauffailles pour prendre une décision.

POINT SUR LES TRAVAUX :

- **Voirie vers l'Église :** les travaux débiteront dans quelques semaines après l'enlèvement des grumes.
- **Eau :** Les travaux du réservoir secours commenceront le 18 octobre par l'entreprise POTAIN TP.
- **Travaux de plantation :** le Bureau d'Études REALITES et l'entreprise LAVENIR viendront le 8 octobre pour lancer les travaux plantation qui achèveront l'aménagement du bourg.

BILAN SOCIAL :

Monsieur le maire donne lecture de la synthèse de l'année 2020 validé par le CDG42. A noter que l'absentéisme est à 0%. Cette synthèse n'a pas besoin de faire l'objet d'une adoption.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Une date sera choisie pour le mois de novembre 2021. Un courrier sera envoyé aux habitants avec le détail des objets à collecter.

PRÉPARATION DU BULLETIN MUNICIPAL 2022 :

Le bulletin communal est en préparation. Les associations de la commune seront invitées à transmettre leurs informations pour la période 2021-2022. Si des particuliers souhaitent contribuer au bulletin pour enrichir l'un ou l'autre rubrique, qu'ils se fassent connaître.

Le bulletin sera distribué dans les jours qui précéderont les vœux de la municipalité, au cours d'une rencontre qui aura lieu le dimanche 23/01/2022 dans la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ **Rappel :** les arbres tombés par la tempête du 23 juillet dernier ont été enlevés par l'adjoint chargé de la Voirie. Il est rappelé que les propriétaires sont responsables en cas de chute d'arbres.
- ✓ **Les problèmes de Fibre** et de téléphone ont été traités par le 1er Adjoint avec les fournisseurs. En cas d'incident, la marche à suivre est indiquée sur les Flyer de THD42 disponibles en Mairie.
- ✓ **Remerciements,** l'association Défi ANTHONY remercie la commune pour son aide (50€).
- ✓ **Les droits de mutations,** dont la commune perçoit une partie, sont plus élevés qu'en 2020 (+2 000€ soit un total de 26 480€).
- ✓ **Salle des fêtes :** une étuve est désormais disponible dans la cuisine. Une affiche sera faite afin de mentionner « mettre en chauffe 1 heure avant ».
- ✓ **Déplacement du mécanisme de l'horloge de la bibliothèque à l'église :** un petit groupe est désigné pour son déplacement. Une réunion est prévue le mercredi 6 octobre 2021 à 18h30.
- ✓ **La tournée des chemins :** initialement prévue le 16/10/2021 est reportée au 30/10/2021 à 9h00.
- ✓ **Commémoration du 11 Novembre :** elle aura lieu le Dimanche 14 Novembre 2021 à 11h00. Un mot sera distribué avec l'information sur les encombrants.

La séance est levée à 22 heures 30.

Prochain conseil municipal : Vendredi 10 DÉCEMBRE 2021 - 20h30

Le Maire, Yves CROZET.

